



Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC



*T*outes les réserves naturelles doivent définir leurs actions dans le cadre d'un document de référence : le plan de gestion. Ce document précis constitue la référence avant la programmation de toute intervention. Ce document est établi pour une durée de 5 ans. Il est élaboré par les gestionnaires de la réserve naturelle, et est validé par le conseil scientifique, le comité consultatif de la réserve naturelle, le Préfet et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.



Le 1er janvier 2014, le 3^{ème} plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc est entré en vigueur. Il constitue l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion et de travail effectué par les gestionnaires de la Réserve que sont Saint-Brieuc Agglomération et Vivarmor Nature avec l'appui des experts du Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle.

Un plan de gestion, pourquoi faire ?

Le plan de gestion permet d'assurer la continuité et la cohérence de la gestion dans l'espace et le temps. Il est la référence permanente pour la gestion sur la durée du plan et une mémoire de la Réserve Naturelle réactualisée régulièrement.



Le 1^{er} volume fait la synthèse de l'ensemble des connaissances acquises sur le site. Après avoir identifié et hiérarchisé le patrimoine naturel, évalué les fonctionnalités des écosystèmes, et analysé le contexte socio-économique, il définit les grands enjeux de conservation, d'acquisition de connaissance et de sensibilisation.



À partir des enjeux définis pour cette espace, le second volume du plan de gestion définit les objectifs à long terme de conservation du patrimoine, d'acquisition de connaissances, et de sensibilisation du public. Ces objectifs "idéaux" sont ensuite traduits en objectifs opérationnels au sein d'un programme d'actions pour la période 2014-2018.

Un 3^{ème} plan de gestion pour la Baie

histoire des plans de gestion :

En 1991, Réserves Naturelles de France éditait le premier guide méthodologique pour rédiger un plan de gestion (guide réactualisé régulièrement). En s'inspirant des travaux similaires menés sur les "management plans" des espaces protégés du Royaume Uni, ce travail avait comme objectif de transposer et d'adapter cette démarche au contexte des réserves naturelles et des autres espaces protégés français. En 1995 une circulaire du ministère officialisait la méthodologie et soulignait la nécessité d'un plan de gestion écologique pour chaque réserve naturelle. Elle le rendait obligatoire par décret en mai 2005. Actuellement une réflexion est en cours pour que tous les espaces naturels soient dotés de ce type d'outil.

Les objectifs généraux à long terme ont été définis dans le premier plan de gestion de la Réserve Naturelle. Bien qu'ils aient été reformulés dans le second plan de gestion, ces objectifs restent constants dans les plans successifs.



Le programme 2004-2008 a permis la mise en œuvre de la réglementation de la Réserve Naturelle (balisage, fermetures des accès, sensibilisation du public à la réglementation, surveillance, police...). Ce programme a également permis le développement de la gestion durable de ressources (avec la gestion du gisement de coques par exemple), ou la protection stricte de certains écosystèmes (comme par exemple la mise en évidence de l'importance de la protection des prés-salés pour l'ichtyofaune).

Dans le cadre du programme 2009-2013, la Réserve Naturelle a poursuivi la mise en œuvre de la protection du site (évolution de la réglementation face aux nouvelles activités, information du public...), et le développement des connaissances sur la biodiversité, la fonctionnalité et les services rendus par des écosystèmes.

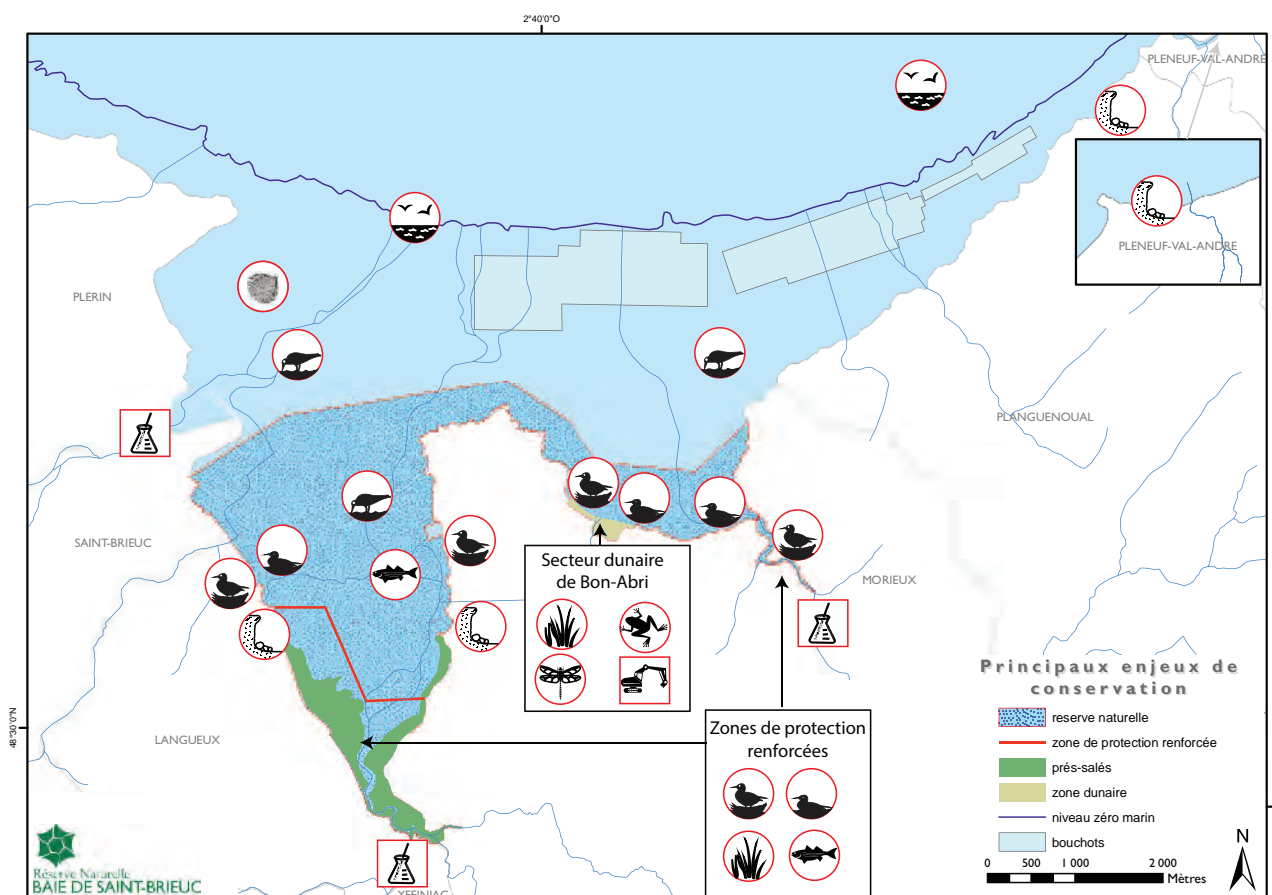


Dans le programme à venir, la Réserve Naturelle doit poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et des réseaux trophiques associés, ainsi que leurs réponses aux perturbations anthropiques. La Réserve Naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc doit jouer un rôle important dans le développement d'outils pour évaluer l'érosion de la biodiversité, l'impact des changements climatiques et des pressions anthropiques toujours plus importantes sur le littoral. Ces connaissances sont primordiales pour la conservation des équilibres biologiques.

Les enjeux de conservation

La Réserve Naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc a été créée en 1998 afin de protéger ce site d'hivernage et de halte migratoire d'intérêt international, en "assurant la pérennité de ces milieux naturels" (demande de classement en Réserve Naturelle, 1981) et en réunissant des conditions optimales pour le repos et l'alimentation de l'avifaune. La pérennité de cette capacité d'accueil dépend d'une part de la diminution du dérangement de l'avifaune, d'autre part du maintien de la fonctionnalité biologique du fond de baie (estran et prés-salés).

La forte productivité de ces écosystèmes confère au fond de baie une place essentielle dans le réseau trophique et exerce une influence sur l'ensemble des écosystèmes de la baie de Saint-Brieuc. Ces écosystèmes jouent donc un rôle essentiel dans l'équilibre des chaînes alimentaires marines littorales.



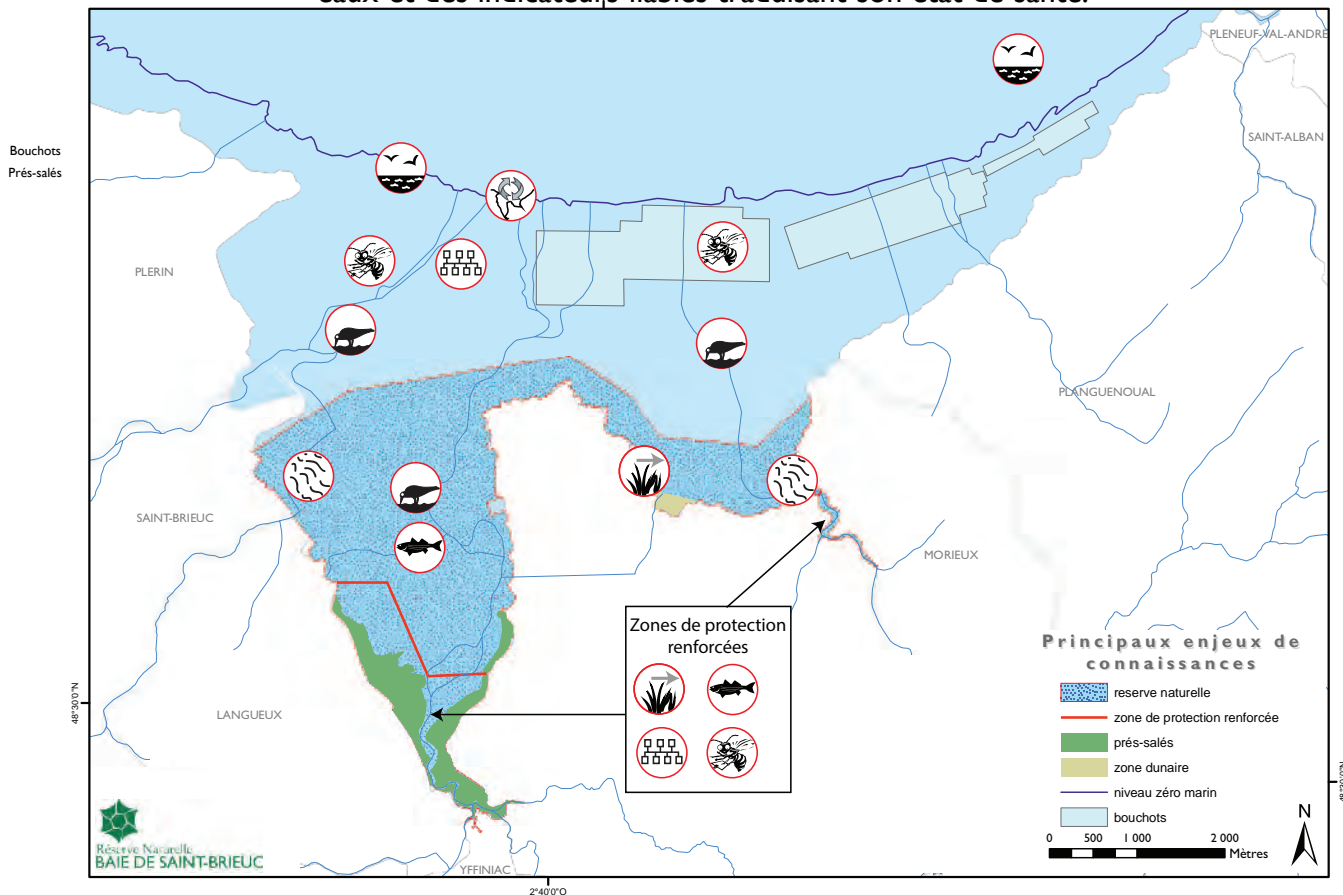
Sur cette carte sont figuré les principaux enjeux de conservation du patrimoine naturelle. Ces enjeux ne se limite pas au territoire classé en Réserve Naturelle.

- | | | | | | | | |
|--|---------------------------|--|-----------------------------|--|----------------------|--|---------------------------------------|
| | zones d'alimentation | | ressources halieutiques | | oiseaux pélagiques | | restauration qualité physico-chimique |
| | repositoires de haute mer | | habitats à invertébrés | | ichtyologique | | habitat à restaurer |
| | nidification | | reproduction des amphibiens | | habitats végétalisés | | |
| | | | formations géologiques | | | | |

Les enjeux de connaissance

La mise en œuvre d'une politique de protection ne peut se réaliser sans un appui scientifique indispensable à la compréhension des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui conditionnent l'évolution des écosystèmes littoraux. **La recherche est un outil indispensable pour une politique à la fois de protection et de gestion du littoral. Le développement des connaissances vis à vis de la crise environnementale de perte de biodiversité doit être une priorité.** Les réserves naturelles sont des sites privilégiés pour mettre en place des programmes d'études, de suivis et de recherche.

Dans la baie de Saint-Brieuc, soumise à diverses activités et impacts anthropiques, l'étude des peuplements benthiques est fondamentale pour caractériser "son état de santé", et pour estimer les ressources trophiques disponibles pour les producteurs secondaires et les prédateurs tels que les oiseaux. Avec la mise en place progressive du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en baie de Saint-Brieuc, la Réserve Naturelle et ses partenaires scientifiques doivent développer des outils de suivis de la qualité biologique des eaux et des indicateurs fiables traduisant son état de santé.



dynamique végétale



oiseaux pélagiques



dynamique sédimentaire



réseau trophique



importance ichthyologique



relation fond baie/milieu marin



relation benthos/avifaune



services écosystémiques

Les différents volumes du plan de gestion sont téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>

A suivre dans la prochaine Lettre :
2^{ème} partie : Les objectifs

